

Département de la CHARENTE-MARITIME

Commune : LE GUA

" Lieu-dit Châlons "

GPM Immobilier

ZAC CHAMPLAIN : Tranche n° 3

PLAN D'IMPLANTATION DES LOTS
Lié à l'intervention des 9 et 10/07/2025

Planimétrie rattachée au système RGF 93 - Zone 5 (CC46) (Géoréférencement Térià)			Echelle : 1 / 500	
A	07/11/2024	Création du plan d'implantation	B.VAN	Dossier : 9181554
B	10/07/2025	Mise à jour du plan d'implantation	G.Ga	Fichier : 9181554-PlanV2
C				Date d'impression : 22 juillet 2025
D				
E				

SIT&A CONSEIL

Philippe PACAUD et Damien THERRY - Géomètres-Experts associés
4, Rue de la Palenne - Chagnolet - 17139 DOMPIERRE SUR MER
☎ : 05 46 34 13 24
✉ : larochelle@siteaconseil.fr - www.siteaconseil.fr



L'application cadastrale n'a pas fait l'objet d'un bornage
contradictoire, elle n'est pas définie juridiquement

LEGENDE

Limite de propriété bornée le 28/03/2024 par Sit&A Conseil (P11-P12-P13)

Limite de propriété bornée le 23/08/2018 par GÉOUEST, Géomètres-Experts, dossier n° RF18004 (P1 à P11)

Limite de propriété bornée le 02/11/1979 par M. LANQUETOT Jacques, Géomètre-Expert, dossier n° 76.9.6697

Limite contrôlée le 28/03/2024 par Sit&A Conseil (P13 à P16)

Limites de propriété bornées le 24/09/1993 par M. DEVOUGE Stéphane, Géomètre-Expert, dossier n° 93.0109

Limites contrôlées le 28/03/2024 par Sit&A Conseil (P16-P17-P18) (P17-P20)

Limite de propriété issue de la division parcellaire réalisé par M. GUILLEMET Christophe, Géomètre-Expert cabinet AGT, DMPC n° 1266A, Dossier n° 1 20 09 09

Limite contrôlée le 28/03/2024 par Sit&A Conseil (P19-P20)

Limites de propriétés issues des divisions parcellaires dressées les 05/03/2020 (DMPC n° 1231S), 01/09/2020 (DMPC n° 1238V) et 24/11/2021 (DMPC n° 1263N) par GÉOUEST, Géomètres-Experts, dossier n° RF18004

Délimitation définie au plan de bornage et de division dressé par M. GUILLEMET Christophe, Géomètre-Expert cabinet AGT, Dossier n° 1 20 09 09,

Divisions parcellaires projetées

Application cadastrale

P1, P2, P3, P4, P6, P7, P11, P15, P16 et P25 : Bornes existantes

P5, P8, P9 et P10 : Points issus des divisions parcellaires dressés par GÉOUEST

P12, P13 et P14 : Bornes anciennes existantes (béton)

P17 : Point sur le mur

Pd17 : borne existante décalée de 16 cm

P18, P24 et P26 : Angles de murs

P19, P21, P22 et P23 : Angles de piliers

P20 : Axe de muret

P42 à P45, P54 à P115, P118 à P120, P122, P123, P125, P127, P128, P130, P131, P133, P135 à P142, Pd116, Pd117, Pd121, Pd124, Pd126, Pd129, Pd132, Pd134 et Pd143 : Bornes nouvelles implantées les 30 et 31 octobre 2024, contrôlées et / ou rétablies les 9 et 10 juillet 2025

Mur ou clôture privatif

Indivision MORIN / BIGOT
Section D n° 1885
Contenance cadastrale : 41 a 05 ca

Mme CHAGNOLEAU Evelyne
Section D n° 1896
Contenance cadastrale : 48 a 21 ca

Indivision LOUIS
Section D n° 1910
Contenance cadastrale : 70 a 17 ca

Section D n° 1912 et 1916
Contenance cadastrale : 24 a 69 ca

GPM Immobilier
Section D n° 1918
S = 47 m²

